
FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2018

6, Rue de l'Eglise
92600 ASNIERES SUR SEINE

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

◆ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des capitaux propres de 12.536 €, y compris la perte de l'exercice s'élevant 6.660 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

◆ **Fondement de l'opinion**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

◆ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

◆ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

◆ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



◆ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 2 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION



Jean-Marc FLEURY

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	11 650	11 548	102	0,01		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	168 161	136 480	31 682	2,49	14 668	1,13
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 435		2 435	0,19	2 105	0,16
TOTAL (I)	182 247	148 028	34 219	2,69	16 774	1,29
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	40 062		40 062	3,15	8 239	0,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	16 572		16 572	1,30	8 405	0,64
. Personnel	177		177	0,01	177	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					1 795	0,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 010		1 010	0,08	2 912	0,22
. Autres	220 890		220 890	17,39	179 187	13,75
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	691 621		691 621	54,45	823 076	63,14
Charges constatées d'avance	265 673		265 673	20,92	263 031	20,18
TOTAL (II)	1 236 006		1 236 006	97,31	1 286 823	98,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 418 252	148 028	1 270 225	100,00	1 303 596	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2018 (12 mois)		31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	19 196	1,51	-41 964	-3,21
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-6 660	-0,51	61 160	4,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	12 536	0,99	19 196	1,47
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	45 000	3,54	50 000	3,84
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	45 000	3,54	50 000	3,84
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	326	0,03		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 268	9,63	86 217	6,61
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	15 520	1,22	23 014	1,77
. Organismes sociaux	20 939	1,65	41 712	3,20
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 219	0,25	971	0,07
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 007	0,08	3 178	0,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	412 924	32,51	433 070	33,22
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	636 484	50,11	646 238	49,57
TOTAL(IV)	1 212 688	95,47	1 234 400	94,89
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 270 225	100,00	1 303 596	100,00

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 29/03/2019

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 147		2 147	5,47	98 426	87,31	-96 279	-97,81
Production vendue biens					-16	-0,00	16	-100,00
Production vendue services	37 094		37 094	94,53	14 323	12,71	22 771	158,98
Chiffres d'Affaires Nets	39 240		39 240	100,00	112 734	100,00	-73 494	-65,18
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			409 117	N/S	307 489	272,76	101 628	33,05
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			14 945	38,09	12 170	10,80	2 775	22,80
Autres produits			1 439 684	N/S	1 282 548	N/S	157 136	12,25
Total des produits d'exploitation (I)			1 902 986	N/S	1 714 940	N/S	188 046	10,97
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 343	5,97	72 583	64,38	-70 240	-96,76
Variation de stock (marchandises)					16 185	14,36	-16 185	-100,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements					128	0,11	-128	-100,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 030 286	N/S	781 876	693,56	248 410	31,77
Impôts, taxes et versements assimilés			4 354	11,10	1 935	1,72	2 419	125,01
Salaires et traitements			182 839	465,95	221 860	196,80	-39 021	-17,58
Charges sociales			79 400	202,34	89 514	79,40	-10 114	-11,29
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 249	36,31	10 560	9,37	3 689	34,93
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			589 159	N/S	436 675	387,35	152 484	34,92
Total des charges d'exploitation (II)			1 902 630	N/S	1 631 317	N/S	271 313	16,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			356	0,91	83 623	74,18	-83 267	-99,56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			665	1,69	526	0,47	139	26,43
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change					147	0,13	-147	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			665	1,69	673	0,60	-8	-1,18
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées					276	0,24	-276	-100,00
Différences négatives de change			26	0,07	26	0,02		0,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			26	0,07	302	0,27	-276	-91,38
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			639	1,63	371	0,33	268	72,24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			995	2,54	83 994	74,51	-82 999	-98,81

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 29/03/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 695	45,09	5 548	4,92	12 147	218,94
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000	12,74			5 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 035	53,61	49 445	43,86	-28 410	-57,45
Total des produits exceptionnels (VII)	43 731	111,44	54 993	48,78	-11 262	-20,47
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 343	105,36	25 542	22,66	15 801	61,86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 286	2,03	-2 286	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 043	25,59	50 000	44,35	-39 957	-79,90
Total des charges exceptionnelles (VIII)	51 386	130,95	77 827	69,04	-26 441	-33,96
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 655	-19,50	-22 834	-20,24	15 179	66,48
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 947 382	N/S	1 770 606	N/S	176 776	9,98
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 954 042	N/S	1 709 446	N/S	244 596	14,31
RÉSULTAT NET	-6 660	-16,96	61 160	54,25	-67 820	-110,88
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	4 428	11,28	4 754	4,22	-326	-6,85
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 270 225 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat net déficitaire de 6 660 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de compétition	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

PROVISIONS

Les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ou à des risques prud'homaux.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires comprend des subventions perçues, des droits d'inscriptions et les affiliations à la Fédération Française des Echecs.

Les affiliations sont perçues au titre de la période du 1^{er} septembre au 31 août. Au 31 décembre 2018, le cut-off réalisé fait ressortir des produits constatés d'avance à hauteur de 631 484 € et des charges constatées d'avance pour 261 113 €.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels.

La comptabilisation du CICE au compte de résultat peut être réalisée par les options suivantes :

- une diminution des charges de personnel (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une diminution de l'impôt sur les bénéfices,
- une augmentation des produits d'exploitation.

Compte tenu de son activité associative, aucune provision CICE n'est présente dans les comptes au 31 Décembre 2018.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Faits caractéristiques de l'exercice

La Fédération Française des Echecs a reçu une saisine du conseil de prud'hommes de Versailles en date du 18 Septembre 2017 assortie d'une convocation devant le bureau de conciliation et d'orientation du conseil de prud'hommes de Versailles. La conciliation en date du 19 février 2018 n'a pas abouti à un accord.

Par jugement en date du 18 mars 2019, la Fédération a été condamnée à la somme de 2 K€. Le délai d'appel n'étant pas prescrit, la Fédération a décidé par prudence de maintenir la provision. Une provision est constatée dans les comptes clos au 31 décembre 2018 à hauteur de 18 k€.

Le 19 Décembre 2017, la Fédération Française des Echecs a été avisé par écrit d'un contrôle de vérification de comptabilité. La période observée par l'administration fiscale s'étend du 1^{er} Janvier 2015 au 31 décembre 2016 et étendu au 31 octobre 2017 pour la TVA. Les conclusions ont abouti à un redressement sur :

- Taxe sur les salaires : 1 958 €
- TVA : 16 450 €
- Impôts sur les sociétés : 10 932 €

La Fédération Française des Echecs a transféré son siège social en mai 2018 au Château d'Asnières, 6 rue de l'Eglise – 92600 Asnières sur Seine.

- Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à relever.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virt de pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 049		1 601
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			9 038
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	11 930		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	141 041		20 768
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL immobilisations corporelles	152 971	-	29 806
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 105		330
TOTAL immobilisations financières	2 105	-	330
TOTAL GENERAL	165 125	-	31 737

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			11 650	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			9 038	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			11 930	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		14 616	147 193	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL immobilisations corporelles	-	14 616	168 161	-
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 435	
TOTAL immobilisations financières	-	-	2 435	-
TOTAL GENERAL	-	14 616	182 246	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	10 049	1 499		11 548
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions		631		631
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	11 930			11 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier	126 372	12 162	14 616	123 919
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	138 302	12 793	14 616	136 480
TOTAL GENERAL	148 351	14 292	14 616	148 028

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 499				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	631				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 159	1 003			
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 790	1 003	-	-	-
TOTAL GENERAL	13 289	1 003	-	-	-

ETAT DES STOCKS

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Stock de marchandises				
TOTAL	-	-	-	-

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment. dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	-	-	-	-
Pour litiges	50 000	10 000	15 000	45 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	50 000	10 000	15 000	45 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	11 097		11 097	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	11 097		11 097	
TOTAL GENERAL	61 097	10 000	26 097	45 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			11 097	
- financières				
- exceptionnelles		10 000	15 000	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 435	2 105	330
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	40 062	40 062	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	177	177	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 010	1 010	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	237 462	237 462	
Charges constatées d'avance	265 673	265 673	
TOTAL GENERAL	546 819	546 489	330
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	122 268	122 268		
Personnel et comptes rattachés	15 520	15 520		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 939	20 939		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	3 219	3 219		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 007	1 007		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	413 250	413 250		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	636 484	636 484		
TOTAL GENERAL	1 212 687	1 212 687	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	22 994
Autres créances	
.....Etat- Produits à recevoir	1 538
.....Divers – Produits à recevoir	182 553
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	207 085

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 062
Dettes fiscales et sociales	22 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	40 396
TOTAL	143 982

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance	Montant
Affiliations	261 113
Assurances	
Autres charges d'exploitation	4 560
TOTAL	265 673

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Affiliations	631 484
Subventions	5 000
TOTAL	636 484

TRANSFERTS DE CHARGES

Nature des transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	3 848
TOTAL	3 848

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	3 675	672000
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	37 668	671200/671800
Charges exceptionnelles sur opération du capital		675200
Charges exceptionnelles diverses		678800
Dotations aux provisions pour risques et charges	10 043	687100/687500
TOTAL	51 386	

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	8 774	771000/7718000
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	8 922	772000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000	775000
Reprise provisions pour risques et charges	21 035	787500/797000
TOTAL	43 731	